

SYNTHESE COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

Budget principal et budget annexe

LE BUDGET PRINCIPAL

I. Exécution budgétaire globale 2022

		DEPENSES	RECETTES	
Réalizations de l'exercice	FONCTIONNEMENT	23 256 327,63 €	23 923 428,40 €	
	INVESTISSEMENT	6 018 349,84 €	6 413 547,96 €	
Reports de l'exercice	FONCTIONNEMENT	0,00 €	3 522 719,95 €	
	INVESTISSEMENT	778 149,40 €	0,00 €	
Restes à réaliser à reporter en N + 1	FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	
	INVESTISSEMENT	1 862 719,90 €	2 078 623,85 €	
				RESULTAT
Résultat cumulé	FONCTIONNEMENT	23 256 327,63 €	27 446 148,35 €	4 189 820,72 €
	INVESTISSEMENT	8 659 219,14 €	8 492 171,81 €	-167 047,33 €
	TOTAL CUMULE	31 915 546,77 €	35 938 320,16 €	4 022 773,39 €

II. Section de fonctionnement

a. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement atteignent un taux de réalisation de 102% avec un montant total en hausse de 0,8% à 23 923 428,40 € sur l'exercice 2022. Les recettes de gestion courante augmentent de 2,8% par rapport à 2021. Globalement, il est constaté une réelle reprise de l'activité des services puisque les produits des services retrouvent des niveaux pré-COVID et augmentent de 15% par rapport à 2021.

	CA 2021	CA 2022	Evolution
013 - Atténuation de charges	114 657,30 €	144 321,52	25,9%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 138 398,52 €	1 313 734,14	15,4%
73 - Impôts et taxes	14 849 639,97 €	15 149 693,59	2,0%
74 - Dotations et participations	5 749 575,48 €	5 829 416,04	1,4%
75 - Autres produits gestion courante	184 132,40 €	216 315,21	17,5%
Total des recettes de gestion courante	22 036 403,67 €	22 653 480,50	2,8%
76 - Produits financiers	40,17 €	24,30	-39,5%
77 - Produits exceptionnels	896 187,39 €	385 284,40	-57,0%
78 - Reprise sur provisions	0,00 €	75 509,76	-
Total des recettes réelles de fonctionnement	22 932 631,23 €	23 114 298,96	0,8%
042 - Opérations d'ordre entre section	809 552,99 €	809 129,44	-0,1%
Recettes de fonctionnement - Total	23 742 184,22 €	23 923 428,40	0,8%

Les **atténuations de charges** ont un taux de réalisation de 101% et sont en progression de 26% entre 2021 et 2022. Elles prennent en compte essentiellement des demandes de remboursement d'indemnités journalières et les parts salariales des chèques déjeuners. L'augmentation provient de la compensation de la prime inflation versée par l'Etat à hauteur de 28 100€.

Les **produits des services** enregistrent une hausse de 175 335,62€ par rapport à 2021 soit une évolution de 15%. En effet, les services de la Ville ont pu reprendre intégralement leurs activités en 2022 après deux années de crise sanitaire.

Les produits des **impôts et taxes** affichent un taux de réalisation de 100% avec notamment la poursuite de la bonne dynamique autour des produits de la taxe additionnelle sur les droits de mutation malgré un essoufflement constaté depuis l'automne 2022. La forte revalorisation des bases fiscales (+3,4%) a également permis de dynamiser les produits fiscaux issus des taxes foncières.

Au total les impôts et taxes ont augmenté de 300K€ entre 2021 et 2022 soit une hausse de 2%.

Les **dotations et participations** affichent une croissance de 1% soit une augmentation de 80K€ par rapport à 2021. Malgré une dotation globale de fonctionnement qui a encore subi un écrêtement de la dotation forfaitaire (-48 344€), le chapitre 74 reste à un niveau stable grâce à un niveau de subvention élevé pour le Centre Socio-Culturel (+152K€) et les allocations compensatrices qui ont bénéficié de la revalorisation nationales des bases fiscales et atteignent 863 946€ en 2022 contre 794 963 € en 2021.

Les **autres produits de gestion courantes** se composent notamment des redevances (logement/casemate), de la location des salles ou encore de la redevance annuelle pour l'exploitation du mobilier urbain (32K€) et affichent un taux de réalisation de 107% ce qui montre également dans ce chapitre la reprise de l'activité en 2022 puisque les produits ont augmenté de 17% par rapport à 2021.

Les **produits exceptionnels** baissent de 57% par rapport à 2021. Cette baisse s'explique par un niveau particulièrement élevé en 2021 du fait d'une cession importante (immeuble Pierre et Marie Curie), de la campagne de mécénat pour les 800 ans de la Cathédrale, et les recettes issues de la médiation sur les problèmes d'étanchéité de la Salle de l'Arsenal.

Ce chapitre comporte également les régularisations de mandats des années antérieures qui se sont révélées être nombreuses durant 2022 notamment pour nos fournisseurs en fluides.

b. Les dépenses de fonctionnement

En 2022, les dépenses réelles de fonctionnement atteignent un taux de réalisation de 92%.

	CA 2021	CA 2022	Evolution
011 - Charges à caractère général	5 068 139,66	5 503 361,45	8,6%
012 - Charges de personnel, frais assimilés	12 559 638,36	13 296 229,51	5,9%
014 - Atténuation de produits	2 117,23	7 002,05	230,7%
65 - Autres charges gestion courante	2 119 336,17	2 233 979,11	5,4%
Total dépenses gestion courante	19 749 231,42	21 040 572,12	6,5%
66 - Charges financières	450 124,24	449 281,04	-0,2%
67 - Charges exceptionnelles	113 652,05	30 271,87	-73,4%
68 - Dotations aux provisions	47 500,00	48 848,51	2,8%
022 - Dépenses imprévues			
Total dépenses réelles de fonctionnement	20 360 507,71	21 568 973,54	5,9%
023 - Virement à la section d'investissement			
042 - Opérations d'ordre entre section	1 719 118,24	1 687 354,09	-1,8%
Total dépenses d'ordre de fonctionnement	1 719 118,24	1 687 354,09	-1,8%
Dépenses de fonctionnement - Total	22 079 625,95	23 256 327,63	5,3%

Les **charges à caractère général** atteignent un taux de réalisation de 94% et retrouvent un niveau d'avant crise sanitaire autour de 5,5M€ et intègrent une saison culturelle riche en événements avec les 800 ans de la Cathédrale et les manifestations autour telles que La Lorraine est Formidable, le Son et Lumière... De plus, l'inflation a impacté concrètement les dépenses de 2022 notamment en matière énergétique avec une hausse de 17% par rapport à 2021.

Les **charges de personnel** s'élèvent à 13 296 229,50 € et sont en hausse de 6% par rapport à 2021. Cette augmentation résulte de la réalisation des recrutements prévus et perturbés par la crise sanitaire avec en parallèle des hausses inédites du SMIC, du point d'indice de la fonction publique ou encore de la revalorisation des grilles de rémunération des agents de catégorie B. Enfin, la Ville s'est engagée dans une démarche pluriannuelle pour renforcer l'attractivité sur les métiers en tension (augmentation des plafonds de régime indemnitaire), de dé-précarisation du personnel vacataire, et enfin une réévaluation du régime indemnitaire priorisée vers la catégorie C.

Les **atténuations de produits** augmentent de 230% pour un montant total de 7 002,05 € et s'explique principalement par la reprise de l'activité au Port de France (taxe de séjour) et surtout par le reversement d'une partie du produit des Forfaits Post-Stationnement qui a repris un niveau « normal » après les deux années de crise sanitaire.

Les **autres charges de gestion courante** s'élèvent à 2 233 979,11 € avec un taux de réalisation de 99% par rapport au prévisionnel du BP2022, en hausse de 114K€ par rapport à 2021. Cette variation s'explique par le fait que dans une logique de bonne gestion, la Ville avait revu en 2021 le niveau de certaines subventions aux associations dont les activités et les dépenses avaient été impactées par la crise sanitaire. En 2022, les attributions de subvention ont retrouvé un niveau d'avant crise sanitaire.

Les **charges financières** atteignent 449 281,04 € soit un réalisé de 100% par rapport aux inscriptions budgétaires. Les charges d'intérêts de la dette sont restées stables par rapport à 2021 du fait de la baisse mécanique des remboursements (amortissement progressif) et de la hausse des taux notamment sur le Livret A qui a augmenté le coût des intérêts. Enfin, les emprunts souscrits fin 2021 et en 2022 ont eu pour conséquence une dépense supplémentaire de 8 283€ en intérêts.

Les **charges exceptionnelles** affichent un réalisé de 30 271 € soit une baisse de 73% par rapport à 2021 puisqu'il n'y a pas eu d'annulation majeure de recettes comme enregistré en 2021.

Les **dotations aux provisions** sont de 48 848,51 € et correspondent à des provisions pour le contentieux du Rabo d'Or (45K€) et pour créance douteuse à la demande du Trésorier (3 848,51€).

Les **opérations d'ordre de transfert entre section** ont un réalisé de 1 687 354,09 € correspondant aux écritures de dotations aux amortissements, à l'étalement des charges de la dette renégociée et aux écritures relatives aux différentes cessions.

Les travaux en régie réalisés en 2022 ont encore été nombreux et le montant total de ces travaux atteint 652 495 € dont 194 561 € de fournitures et matériels.

Liste non exhaustive des travaux en régie 2022 :

- Aménagement du cours Poincaré : 194 070,64 € ;
- Réhabilitation du logement Moselly : 76 244,16 € ;
- Création îlots et dos d'âne rue de la Pépinière : 48 860,89 € ;
- Conformité électrique des bâtiments : 40 272,67€ ;
- Création d'une arche de Noël : 35 338,04 € ;
- Aménagement du jardin au centre culturel Jules Ferry : 34 754,65 € ;
- Sécurisation des écoles : 33 630,64 € ;
- Mise en peinture du gymnase Balson : 26 692,94 € ;
- Création d'allées au cimetière : 26 608,48 €.

c. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement atteignent un taux de réalisation de 60,4% avec un montant total de 6 413 547,96 € soit une hausse de 13% par rapport à 2021.

	CA 2021	CA 2022	Evolution
13 - Subventions d'investissement	1 146 831 €	1 542 130,58	34,47%
16 - Emprunts et dettes assimilées	866 664 €	1 300 000,00	50,00%
21 - Immobilisations corporelles	173 €	0,00	-100,00%
Total des recettes d'équipement	2 013 668 €	2 842 130,58	41,14%
10 - Dotations fonds divers et réserves	536 687 €	460 410,59	-14,21%
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	1 155 138 €	1 356 289,71	17,41%
138 - Autres subventions investissement non transférées	29 200 €	0,00	-100,00%
165 - Dépôt et cautionnements reçus	675 €	0,00	-100,00%
024 - Produits des cessions d'immobilisations			
Total des recettes financières	1 721 700 €	1 816 700,30	5,52%
45x2 Opérations pour compte de tiers	47 985 €		
Total des recettes réelles d'investissement	3 783 353 €	4 658 830,88	23,14%
021- Virement de la section de fonctionnement			
040 - Opérations d'ordre entre sections	1 719 118 €	1 687 354,09	-1,85%
041 - Opérations patrimoniales	151 900 €	67 362,99	-55,65%
Total des recettes d'ordre d'investissement	1 871 018 €	1 754 717,08	-6,22%
Recettes d'investissement - Total	5 654 371 €	6 413 547,96	13,43%

Les subventions d'investissement (1 542 130,58 €) représentent toujours une part importante des recettes d'investissement et permettent à la Ville de maintenir un niveau d'investissement conséquent.

Les amendes de police atteignent 78 892 € soit un retour à la normale après une année en baisse du fait d'une modification dans la répartition de l'enveloppe nationale.

Quant au FCTVA, il s'élève à 282 721 € pour 2022 soit une baisse de 31% par rapport à 2021 du fait de dépenses réalisées non éligibles au FCTVA.

Concernant la dette, la Ville avait pour habitude de réaliser ses emprunts en fin d'exercice pour être au plus juste du besoin. Toutefois, au vu de la situation tendue en termes d'accès à l'emprunt (taux d'usure) et de la forte remontée des taux, il a été décidé de contracter un emprunt avant l'été. Un emprunt a été souscrit auprès du Crédit Mutuel à hauteur de 1,3M€ sur 20 ans à un taux fixe de 1,6%.

La dette de la Ville de Toul s'élève à 15,97M€ au 31 décembre 2022 soit un niveau similaire à 2021, avec une annuité de remboursement en capital de 1,29M€ et des intérêts à hauteur de 449K€.

Au 31 décembre 2022, la dette garantie par la Ville atteint 17,89M€ .

d. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement représentent un montant total de 6 018 349,84 € soit une hausse de 18% par rapport à 2021. Cette augmentation traduit la reprise des investissements après deux années perturbées par la crise sanitaire. Au niveau des dépenses d'équipement, la hausse constatée est de 35% sur la même période.

	CA 2021	CA 2022	Evolution
20 - Immobilisations incorporelles	219 147,35 €	377 638,91	72,3%
204 - subventions d'équipements versées	770 526,85 €	352 797,10	-54,2%
21 - Immobilisations corporelles	1 077 916,44 €	1 339 741,32	24,3%
23 - Immobilisations en cours	742 618,28 €	1 726 314,00	132,5%
Total des dépenses d'équipement	2 810 208,92 €	3 796 491,33	35,1%
10 - Dotations, fonds divers	3 728 €	41 534,85	1014%
16 - Remboursement d'emprunts	1 316 129 €	1 295 831,23	-2%
26 - Participations et créances rattachées	20 €	8 000,00	39900%
Total des dépenses financières	1 319 877 €	1 345 366,08	2%
Total dépenses réelles d'investissement	4 130 086 €	5 141 857,41	24%
040 - Opérations d'ordre entre sections	809 553 €	809 129,44	0%
041 - Opérations patrimoniales	151 900 €	67 362,99	-56%
Total dépenses d'ordre d'investissement	961 453 €	876 492,43	-9%
Dépenses d'investissement - Total	5 091 539 €	6 018 349,84	18%

Le remboursement en capital de 2022 s'élève à 1 295 831 € soit le plus bas niveau depuis 2016.

Liste des principales dépenses réelles d'investissement réalisées en 2022 (hors remboursement en capital de la dette) :

- Couverture des terrains de tennis : 653 680 € ;
- Subvention pour la concession d'aménagement : 300 000 € ;
- Extension du Street-Park Marie et Mathias : 210 037 € ;
- Aménagement du locale poissonnerie : 187 392 € ;
- Aménagement de la Place Cugnot Poirot : 175 536 € ;
- Aménagement du secteur République (phase 1) : 163 342 € ;
- Aménagement du parking Poincaré (partie entreprise) : 136 525 € ;

- Dispositif Intracting (relampage LED) : 129 109 € ;
- Déploiement de la vidéoprotection : 108 657 € ;
- Acquisition d'un immeuble 5 place Croix de Fue : 100 000 € ;
- Modernisation de l'éclairage public (hors Intracting) : 92 322 €
- Acquisitions foncières : 99 571 € ;
 - 18 rue Gouvion St Cyr : 55 988 €
 - 16-18 rue des Tanneurs : 43 583 €
- Etudes restructuration des planchers du musée : 81 401 € ;
- Ressources informatiques : 65 805 € ;
- Installation de nouveaux panneaux d'information : 61 383 € ;
- Etudes de la conformité électrique de la cathédrale : 55 456 € ;
- Etudes pour la révision du beffroi de la cathédrale : 56 678 € ;
- Subventions habitat : 52 677 € ;
- Modernisation de l'éclairage Place Ronde : 47 564 € ;
- Etudes pour l'aménagement du Champ de Foire : 37 447 € ;
- Acquisition d'un terrain pour l'installation de l'usine du réseau de chaleur : 24 411 € ;
- Installation d'une station de crossfit : 23 373 € ;
- Acquisition d'un véhicule pour la police municipale : 23 257 € ;
- Remplacement des revêtements de sol à la Médiathèque : 21 986 € ;
- Acquisition d'une tondeuse pour les équipements sportifs : 11 400 € ;
- Etudes pour la réhabilitation de la crèche Roger Rolin : 9 969 €.

Le chapitre 10 s'élève à 41 534,85€ et correspond aux dépenses liées à des remboursements de taxe d'aménagement suite à annulation ou transfert d'autorisation d'urbanisme.

Les dépenses du chapitre 26 correspondent à la souscription de 80 parts sociales de la société Railcoop pour 8K€.

Le budget annexe Stationnement Parking Poincaré

Le budget annexe Parking Poincaré a été créé par délibération du 8 mars 2022 suite à la mise en enclos du site par l'implantation d'un système de barriérage faisant passer le stationnement en parc aménagé et en le requalifiant en SPIC. Il a également été décidé d'intégrer ce parc de stationnement dans la régie municipale dotée de la seule autonomie financière « Parking Poincaré ».

Le stationnement sur le Parking Poincaré en enclos est opérationnel depuis le 1er août 2022 et compte 103 emplacements dont 3 PMR. Cette gestion du parking fait l'objet d'un budget annexe puisqu'il s'agit d'un service public industriel et commercial.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M4, il est rappelé qu'au sein du budget annexe parkings, les montants en dépenses et recettes sont exprimés hors taxes.

Les comptes de l'année 2022 formulées ci-dessous ont été validées par le conseil d'exploitation le 6 mars 2023.

Au vu de la période courte d'activité sur l'exercice 2022, certaines dépenses sont inscrites sur l'exercice 2023 et sont présentées dans le rapport de présentation du budget primitif 2023.

I. Exécution budgétaire 2022

A l'issu de l'exécution budgétaire 2022, le budget annexe laisse apparaître un résultat excédentaire de 14 316,66€.

		DEPENSES	RECETTES	
Réalizations de l'exercice	FONCTIONNEMENT	9 058,68 €	23 375,34 €	
	INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	
Report de l'exercice	FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	
	INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	
Restes à réaliser à reporter en N + 1	FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	
	INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	
Résultat cumulé	FONCTIONNEMENT	9 058,68 €	23 375,34 €	RESULTAT 14 316,66 €
	INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL CUMULE	9 058,68 €	23 375,34 €	14 316,66 €

II. Section d'exploitation

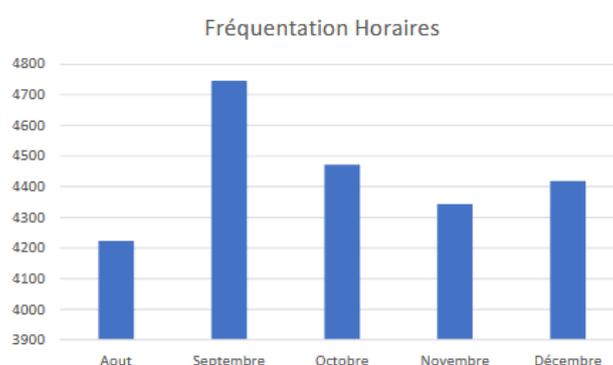
a. Les recettes d'exploitation

Pour ces premiers de mois de fonctionnement, le parking Poincaré a atteint les prévisions estimées et ce malgré une ouverture retardée. Le taux de remplissage en journée tourne autour de 100%.

	BP 2022	CA 2022
75 - Autres produits de gestion courante	24 000,00 €	23 315,04 €
77 - Produits exceptionnels	0,00 €	60,30 €
Total recettes réelles d'exploitation	24 000,00 €	23 375,34 €
042 - Opérations d'ordre transfert entre sections	4 100 €	0,00 €
Total des recettes d'ordre d'exploitation	4 100,00 €	0,00 €
TOTAL	28 100,00 €	23 375,34 €

Les recettes se décomposent de la manière suivante :

- Vente de places horaires et abonnements : 20 231,67 € ;
- Redevance de l'hôpital Saint-Charles : 2 000 € ;
- Vente de carte d'abonnés : 1 083,33 €.



b. Les dépenses d'exploitation

Les charges à caractère générales représentent 5 852,62 € et intègrent notamment les frais de maintenance de la caisse automatique, de carte bancaire, d'achats de tickets de stationnement ainsi que les refacturations d'entretien du site (électricité, propreté, espaces verts, déneigement...).

Les dépenses de personnel correspondent au remboursement au budget de la ville des frais de mise à disposition de deux agents communaux à temps non complet pour 3 206,06 €.

	BP 2022	CA 2022
011 - Charges à caractère général	9 850,00 €	5 852,62 €
012 - Charges de personnel (remboursement MAD)	4 200,00 €	3 206,06 €
67 - Charges exceptionnelles	100,00 €	0,00 €
Total dépenses réelles d'exploitation	14 050,00 €	9 058,68 €
042 - Opérations d'ordre transfert entre sections	13 000 €	0,00 €
Total des dépenses d'ordre d'exploitation	13 000,00 €	0,00 €
TOTAL	27 050,00 €	9 058,68 €